



Déclaration de la FSU au CTSD 1er degré du 4 février 2016.

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

La dotation de 35 postes pour le département de la Somme montre une relative avancée pour la rentrée scolaire 2016. Le ministère a reconnu enfin la pauvreté de notre région, en lui octroyant 35 postes pour mettre en avant les PDMQDC, l'accueil des moins de trois ans, le remplacement. Nous n'arrivons pas encore aux 619 postes que nous réclamions il y a deux ans. Avec 4 postes en 2014, 8 postes en 2015 et 35 cette année, il reste 572 postes pour que la priorité au primaire soit une réalité.

Les revendications de la FSU demandent ces postes :

- Pour que les RASED soient plus importants et plus complets.
- Pour que toutes les classes travaillent dans de bonnes conditions soit, pas plus de 25 élèves par classe, pas plus de 20 élèves en éducation prioritaire.
- Pour que chaque classe ait un maître surnuméraire ½ journée par semaine.
- Pour que le remplacement s'améliore nettement.
- Pour que chaque directeur ait bien du temps de décharge adéquat à la grandeur et à la situation de son école.

Nous demandons depuis plusieurs années que chaque secteur de collège ait un RASED complet (psy, G, E). Nous avons refusé que les postes spécialisés soient sédentarisés, il y a quelques années. Aujourd'hui, vous les transformez en postes élémentaires. Nous aurions préféré qu'ils redeviennent des postes RASED à destination de l'aide aux enfants en difficulté. Dans votre carte scolaire, les postes spécialisés restent encore le parent pauvre de l'éducation nationale.

Lors du colloque organisé sur la maternelle par le SNUipp-FSU en novembre dernier, un sondage Harris interactive* a démontré que plus de 3/4 des enseignants et des parents ont estimé que les classes ne devraient pas dépasser 20 élèves en maternelle. *(Or la réalité est tout autre : une classe maternelle sur deux a plus de 25 élèves et près de 7 500 classes en France ont plus de 30 élèves. Dans le département de la Somme, ce sont 98 écoles qui ont une moyenne dépassant 25 élèves par classe, maternelles et élémentaires confondues).* Nous voudrions attirer votre attention lorsqu'une école intègre une classe de moins de trois ans. Cette classe doit être moins chargée que les classes ordinaires. Il faut donc penser que la moyenne brute du total des élèves par classes n'est pas réaliste. Souvent nous nous sommes aperçus que cette classe comptait environ 20 élèves et que les autres borduraient 28 à 30

élèves. Nous serons attentifs à ce que les autres classes ne pâtissent pas de cette difficulté.

Concernant les écoles primaires ou élémentaires qui accueillent une ULIS école en leur sein, nous serons également attentifs à ce que la moyenne par classe de ces écoles soit suffisamment basse pour intégrer correctement les élèves de ce dispositif particulier.

Concernant les documents qui nous ont été communiqués, nous souhaiterions des explications quant aux les deux écoles dont vous souhaitez la fermeture : Fafet et Millencourt. Est-ce que ces écoles ne peuvent réellement plus accueillir d'élèves ? Où seront-ils scolarisés ? Avez-vous prévu des ouvertures sur les écoles voisines ?

Après fermeture, des écoles élémentaires ou primaires vont se retrouver avec des effectifs plus proches des 28 élèves par classe que de notre revendication de 25 élèves maximum. C'est le cas pour Poulainville, Villers-Bocage, RPI d'Oissy/Fourdrinoy-Saisseval, du RPI d'Arry/Bernay. Malgré l'ouverture que vous mettez en place, les écoles de Longueau André Mille, de Picquigny et le RPC d'Ailly sur Noye dépassent cette barre des 25 élèves par classe.

De notre côté, des écoles nous ont fait part d'une demande d'ouverture de classe : sur Amiens, les maternelles Schweitzer, Jacques Prévert, Chateaudun, l'élémentaire Bapaume, Jean François Lesueur. Dans le département : les écoles de Muille Villette, le RPC de Méharicourt, le RPI de Lanchères ont des effectifs permettant une ouverture de classe. Des demandes d'ouverture de dispositif pour les moins de trois ans sont aussi proposées par les écoles: Hombleux, Marie Curie à Ham...

Le SNUipp-FSU n'accepte pas les fusions d'école non choisies par les enseignants. Nous avons vérifié que l'école maternelle intégrant une école primaire pouvait perdre sa spécificité et qu'elle devenait une variable d'ajustement. Nous ne voudrions pas que l'école Notre Dame et l'école Jean François Lesueur en fasse les frais par exemple.

Au vu des énumérations évoquées dans cette déclaration, vous comprendrez aisément que le compte n'y est pas et que la FSU considère que « la priorité au primaire » n'est pas suffisante.

** Sources :*

Enquête grand public réalisée en ligne entre le 03 et le 05 novembre 2015

. Echantillon de 1 000 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus

. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e).

Enquête enseignants réalisée en ligne entre le 27 octobre et le 12 novembre 2015

. Echantillon de 1 000 personnes, représentatif des enseignants de maternelle dans le secteur public en France.

Redressement appliqué aux variables suivantes : sexe, âge et région d'exercice